

DE 1792 A 1830



NOTRE pays n'eut guère à se féliciter du régime que lui imposèrent les révolutionnaires français; leur passage fut pour nous un désastre. Bruxelles devint la proie d'une tourbe de gens venus de l'étranger, alliés à la lie de la populace. L'église Sainte-Gudule fut pillée, saccagée; les maisons des métiers avec leurs objets d'art, leurs richesses et leurs archives furent également, les unes détruites, les autres endommagées. On simula des assemblées populaires où, sous la menace des canons braqués, on faisait voter par quelques mercenaires des vœux en faveur de la réunion à la France.

Nous ne vîmes de la grande République que les côtés monstrueux, égoïstes et mesquins; et lorsque la bataille de Neerwinden remit la Belgique aux Autrichiens, ce fut dans le pays un cri de soulagement.

L'année suivante, la bataille de Fleurus nous rendait aux Français.

L'arrêté du 1^{er} floréal an III (20 avril 1795) supprima définitivement tout ce qui restait de nos anciennes institutions communales. Bourgmestres et échevins patriciens ou plébéiens, Large-Conseil, nations et corporations disparurent pour faire place à un maire, à un conseil municipal composé de dix-huit membres y compris le maire, et à un conseil général de la commune composé du corps municipal et de trente-six citoyens notables. Les attributions de cette municipalité étaient restreintes au domaine administratif. Le conseil général était délibératif; le conseil municipal était exécutif.

C'était l'embryon de l'organisation qui subsiste encore de nos jours.

Le régime français, brutal et impitoyable, maladroit et despotique, se fit cruellement sentir dans nos provinces, qu'il ruina à plaisir. « Les sauterelles dévorant les moissons d'Égypte à titre de plaie, l'Espagnol pressurant les

peuplades du nouveau monde pour pomper leur or peuvent seuls donner une idée approximative de ce que le peuple belge appelait énergiquement les *éponges* françaises (1). »

Le dix-huit Brumaire amena pour la Belgique un changement comparativement favorable. Ce fut une période d'organisation.

La transformation de l'église de Coudenberg en *Temple de la Raison*, les déclamations des orateurs de club, les froides fêtes républicaines ne cadraient pas avec les mœurs et le caractère du peuple belge. Cette liberté et cette fraternité qui se manifestaient par une tyrannie incroyable et des exactions continuelles déconcertaient le bon sens des populations. Bruxelles se vit frappé, en une fois, d'une contribution forcée de cinq millions de francs.

Le 26 pluviôse an VII, les consuls introduisirent une nouvelle organisation administrative. La municipalité fut composée d'un maire, d'adjoints et d'un conseil municipal, qui, pour Bruxelles, était de trente membres. Les électeurs nommaient les notables, parmi lesquels le préfet du département désignait les membres de la municipalité.

En 1810, l'empereur Napoléon ordonna la démolition des remparts, que l'on remplaça par des boulevards circulaires. On commença les déblais et le démantèlement des anciennes fortifications, et les belles promenades qui ceignent aujourd'hui Bruxelles de verdure furent commencées. S'il faut en croire une brochure du temps, l'opération ne donnait guère confiance; on se demandait ce qu'allait devenir tout ce terrain libre : on le voyait transformé en steppe, désert et dangereux. « Les terrains avoisinant l'ancien rempart vers la porte de Louvain, disait l'auteur de la brochure, ne seront pas encore couverts de constructions dans un siècle. » Décidément, on est mauvais prophète en son pays.

De nouveaux quartiers avaient remplacé également quelques-uns des anciens couvents, notamment ceux des chartreux, des dominicains et des carmélites.

L'effondrement de la puissance impériale, en 1814, nous mit de nouveau à la merci des puissances. Cette fois, le traité de Paris du 30 mai 1814 nous réunit à la Hollande, sous la souveraineté de Guillaume d'Orange-Nassau, qui fit son entrée à Bruxelles le 30 juillet suivant.

Le nouveau régime dura quinze ans, et la conférence de Londres, qui avait décidé qu'on opérerait l'« amalgame des deux pays », en fut pour ses bonnes intentions; son essai de chimie politique eut des résultats peu favorables.

Le traité de Paris du 30 mai 1814 contenait un mot malheureux qui recélait dans ses flancs la discorde et la haine. En effet, l'article 6 disait que la Hollande,

(1) AUG. ORTS. *La Guerre des Paysans*.

dont la souveraineté était dévolue à la maison d'Orange, « recevrait un accroissement de territoire ». Le traité de Londres, par voie de conséquence, décida, le 3 juillet suivant, que la Belgique constituerait cet accroissement.

C'était faire des Belges le peuple conquis et les mettre, à l'égard de la Hollande, dans une situation humiliante et douloureuse pour leur patriotisme.

En revanche, l'acte du 21 juillet 1814, par lequel les puissances alliées stipulaient les conditions de la réunion, proclamait nettement le principe de la liberté de conscience. « Cette réunion devra être intime et complète, de façon que les deux pays ne forment qu'un seul et même État, régi par la constitution déjà établie en Hollande, et qui sera modifiée d'un commun accord d'après les nouvelles circonstances. Il ne sera rien innové aux articles de cette constitution qui assurent à tous les cultes une protection et une faveur égales et garantissent l'admission de tous les citoyens, quelle que soit leur croyance religieuse, aux emplois et offices publics. »

Mais le clergé belge, fanatique et intolérant, ne l'entendait pas ainsi, et le 3 octobre 1814, les vicaires généraux du diocèse de Gand, inspirés par leur évêque, M. de Broglie, adressaient au congrès de Vienne une protestation demandant « le rétablissement du libre exercice des droits, privilèges, exemptions, prérogatives de la religion catholique, des évêques, prélats, chapitres, et l'interdiction à tous cultes dissidents d'ériger des temples, sous quelque prétexte que ce soit. » De plus, ces représentants du Christ demandaient le rétablissement de la dime, pour constituer la dotation du clergé, dotation qui serait indépendante de l'autorité civile.

Si puissante était l'action déprimante du clergé, qui avait peu à peu énervé les descendants des communiens d'autrefois et remplacé chez ces fils dégénérés le goût de la liberté par le formalisme religieux, qu'à peine un sixième des notables appelés à se prononcer sur l'acceptation de la loi fondamentale qui consacrait le principe de la liberté des cultes, se rendirent au scrutin, 527 votant pour l'acceptation et 796 la rejetant.

Le gouvernement passa outre, mais le clergé ne se tint pas pour découragé; les évêques de Gand, de Namur et de Tournai lancèrent une sorte de mandement par lequel ils faisaient défense à leurs ouailles « de prêter les différents serments prescrits par la constitution » pour remplir les fonctions publiques. Et cette défense fut respectée jusqu'à ce que M. de Méan, évêque de Liège, nommé membre des états généraux, consentit à prêter le serment, en se réservant de le rétracter si le pape l'ordonnait.

Le gouvernement résolut d'agir énergiquement; le 10 juin 1817, l'évêque de Gand, l'âme de tout le mouvement révolutionnaire clérical, fut appelé à compa-

raitre devant la cour d'assises de Bruxelles. Mais le fougueux prélat, peu disposé à conquérir les palmes du martyre, se déroba; il fut condamné, par contumace, à la déportation, et le jugement fut affiché en place publique à Gand.

Le régime hollandais fut ainsi un mélange singulier de détestables et d'excellentes choses. La loi fondamentale consacrait l'égalité des citoyens et la liberté des cultes — deux biens inappréciables qui auraient dû être chers au cœur des Belges; — le gouvernement favorisait intelligemment le commerce et l'industrie, qui prirent un développement remarquable : c'est grâce à lui que se créa l'établissement John Cockerill, à Seraing; Anvers et Gand voyaient leur prospérité s'affirmer; le bien-être pénétrait jusqu'aux classes inférieures; l'instruction publique avait été organisée de façon remarquable, le nombre des écoles publiques s'était accru dans de très grandes proportions et la valeur de l'enseignement répondait aux encouragements que l'État lui donnait largement.

D'autre part, un régime autocratique, ne se souciant ni de la légalité ni de la justice, venait neutraliser les bons effets des mesures favorables au pays. L'abolition du jury et de la publicité des débats judiciaires, l'exclusion des Belges des emplois publics, la création de taxes impopulaires, la répartition inique de la dette publique entre les deux pays, les scandaleux procès de presse, réunirent dans une unanime réprobation tous les éléments patriotiques, à quelque opinion qu'ils appartenissent, et les services rendus ne parvinrent pas à compenser les maux que Guillaume I^{er}, aveuglé et irrité, faisait peser sur notre pays.

Il ne fallait qu'un incident pour amener la catastrophe.

On devait fêter, le 24 août 1830, l'anniversaire de la mise en vigueur de la loi fondamentale. Mais Bruxelles n'avait pas le cœur à la joie; il y avait plus de murmures que de cris d'allégresse, d'autant plus que l'anniversaire coïncidait avec celui du roi. L'autorité crut prudent de remettre les fêtes à une époque indéterminée; on prétexta « le mauvais temps », alors qu'un superbe soleil d'août éblouissait les yeux.

On voulut cependant accorder une compensation aux Bruxellois : l'interdit qui pesait sur *La Muette de Portici* fut levé le 24 août.

L'opéra d'Auber fut annoncé pour le lendemain.

Le bruit courut en ville — bruit vague, d'ailleurs — qu'il allait y avoir une manifestation; on applaudirait, on crierait : « A bas Van Maenen! » C'était assez pour que la foule envahit la salle du théâtre de la Monnaie. Le public était houleux, il y avait quelque chose de fiévreux dans cette masse, et l'on sentait que peu de chose suffirait pour amener l'explosion des colères jusqu'alors contenues.

Le premier acte se passa tranquillement; mais au deuxième, on applaudit

ironiquement le passage : *Le roi des mers ne t'échappera pas !* où l'on voyait une allusion au roi de Hollande; et le duo : *Amour sacré de la patrie* excita des transports enthousiastes. Dès lors, l'élan était donné; le tumulte alla en augmentant; tout ce qui pouvait se rapporter à la situation du pays était applaudi,



LAFUILLADE

acclamé. A la fin du troisième acte, l'émotion était à son comble et lorsque artistes et choristes s'agenouillèrent pour le chœur de la prière, la salle suivit leur exemple, et c'est à genoux que le public écouta cette plainte touchante.

Mais quand le ténor Lafeuillade, brandissant sa hache, fit retentir le cri : « Aux armes ! » ce ne fut qu'une clameur, un assaut. Les banquettes furent escala-

dées, les couloirs envahis; l'appel sinistre : « Aux armes ! » retentit partout. En un clin d'œil, la place de la Monnaie fut couverte d'une foule où s'entre-croisaient les cris de haine contre les étrangers.

La Révolution belge était commencée.

Le flot se précipita d'abord vers la rue Fossé-aux-Loups, où étaient situés les bureaux du *National*, journal subsidié par le gouvernement. Des pierres furent lancées dans les vitres et l'on essaya, mais inutilement, d'enfoncer la porte.

La foule s'impatiait quand un cri se fit entendre : « Chez Libri ! »

Libri-Bagnano était un noble italien, qui avait été condamné jadis, pour faux, à Lyon, à dix ans de travaux forcés, au carcan et à la marque, et plus tard, pour un crime semblable, aux travaux forcés à perpétuité. Tous les hommes qui s'étaient voués à la défense des droits des provinces belges, qui y consacraient leur temps, leur talent et y sacrifiaient même leur liberté, avaient dû subir les basses calomnies de ce sycophante. Le roi Guillaume avait confié à ce misérable la direction de son organe officieux — *Le National* — et le subsidiait sur le fonds de l'industrie.

L'indignation publique fit ce soir-là justice. A peine le cri : « Chez Libri ! » fut-il proféré, que la foule se porta vers la rue de la Madeleine, devant la Librairie polymatique, où demeurait le journaliste, à côté des Grandes-Messageries (actuellement la Galerie Bortier). On envahit la maison; ce fut une rage folle : les portes et les fenêtres furent enfoncées en un instant, les meubles, les papiers, les livres furent brisés, déchirés, lacérés et jetés par les fenêtres. On alla jusqu'à démolir les murs et arracher l'escalier.

Libri, à l'approche de l'émeute, s'était sauvé en escaladant une muraille.

La foule, à présent, était énorme; elle grossissait à chaque minute. L'exécution terminée, une partie de cette foule alla, rue de Berlaimont, mettre à sac l'hôtel de M. de Knyff de Gontreuil, directeur de la police.

Seule, la chambre où se trouvaient M^{me} de Knyff et ses enfants fut respectée, et le peuple épargna, dans sa colère, ceux qui ne pouvaient être responsables des fautes et des crimes.

Un autre groupe monta vers la place Royale; il était précédé d'un drapeau fait avec un rideau pris chez Libri. Il s'avancait en criant : « Liberté ! Justice ! » Le poste de la place Royale sortit, mais ne fit aucune démonstration hostile.

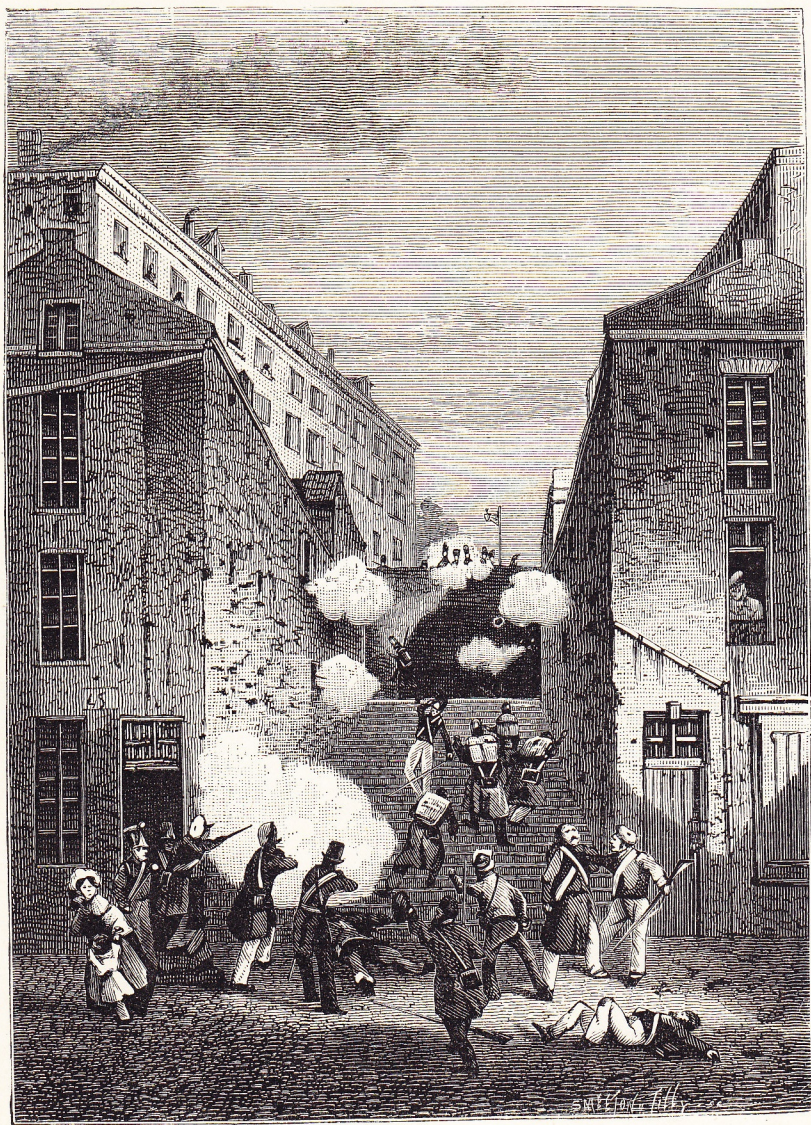
Enfin, un rassemblement tumultueux avait passé par la rue de Ruysbroeck; là, il avait cassé les vitres de la cour d'assises aux cris de : « Vive De Potter ! » « A bas Van Maenen ! » puis il s'était dirigé vers la place du Petit-Sablon.

C'est là que le mouvement allait se centraliser.

Au coin de la place et de la rue des Petits-Carmes se trouvait l'hôtel de

M. Van Maenen, ministre de la justice, l'instrument docile du roi et le personnage le plus impopulaire du gouvernement.

Peu à peu, des groupes arrivaient de tous les quartiers de la ville. Les



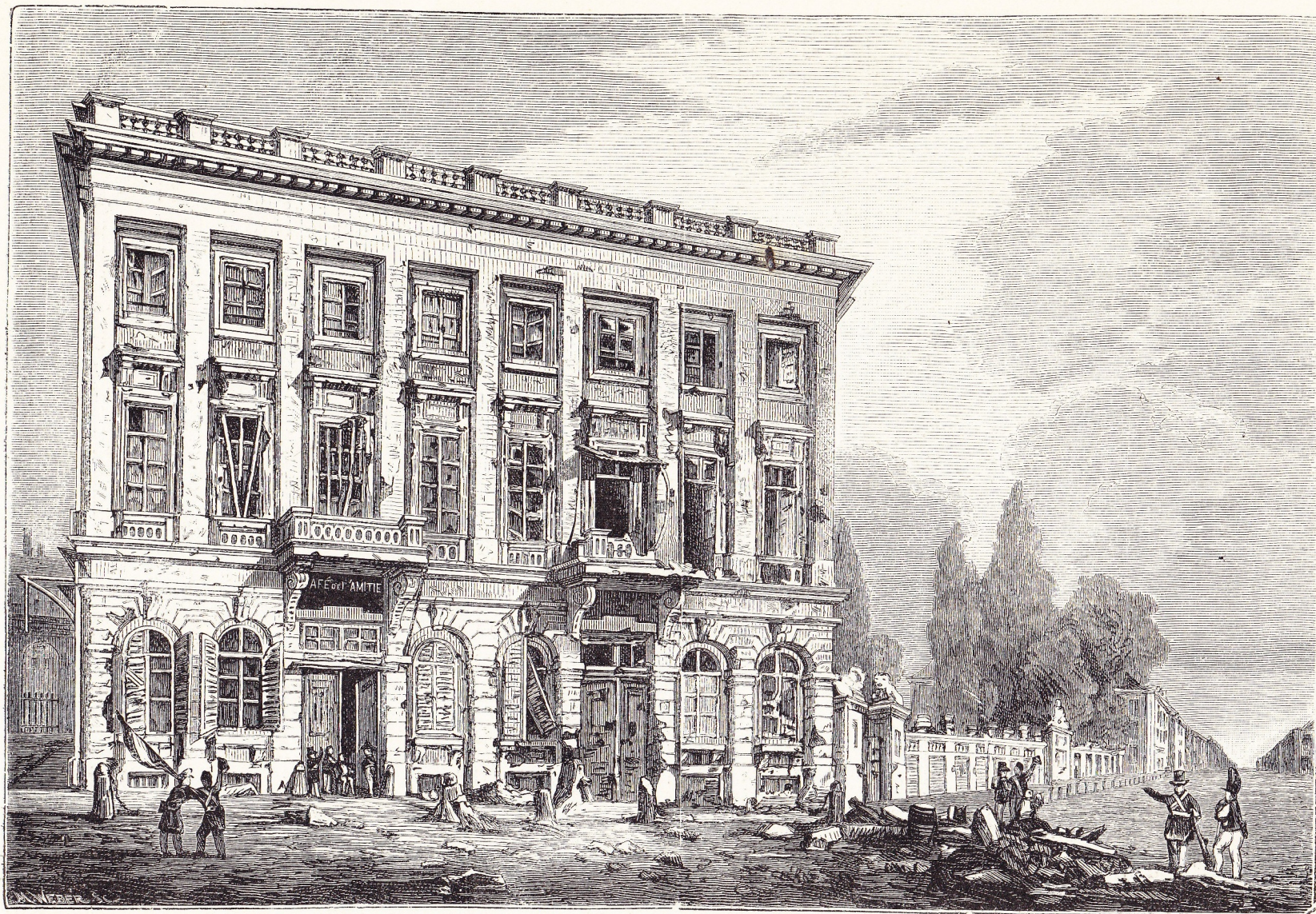
ATTAQUE DE L'ESCALIER DE LA BIBLIOTHÈQUE, SEPTEMBRE 1830

cris : « A bas Van Maenen ! » retentissaient presque sans interruption, et ce nom exécré, jeté dans le silence de la nuit, augmentait encore l'exaspération de la foule.

Jusque-là, la force armée ne s'était guère montrée ; à la sortie du théâtre,



L'ATTAQUE DU PARC, SEPTEMBRE 1830



LE CAFÉ DE L'AMITIÉ, APRÈS LA PRISE DU PARC, SEPTEMBRE 1830

un bataillon de chasseurs de la garde royale était venu se ranger en bataille sur la place de la Monnaie, mais il s'était retiré sans même s'opposer à la dévastation des bureaux du *National*. Des pelotons de gendarmerie circulaient en ville; enfin, des troupes furent dirigées vers le Petit-Sablon.

Il était alors une heure du matin.

Les forces militaires tentèrent de faire évacuer la place, et les chefs, espérant intimider l'émeute, firent tirer quelques coups de fusil. Il n'en fallut pas plus pour déchaîner la colère de la foule; les soldats furent entourés, désarmés, et l'hôtel de Van Maenen fut envahi.

Alors commença une scène terrible et grandiose.

Les meubles, les papiers, les voitures sont mis en tas au milieu de la place, et on en fait un feu de joie, aux applaudissements de la multitude. Puis, tout à coup, une fumée épaisse, suivie d'un long jet de flamme, sort du toit de l'hôtel envahi. L'incendie est chargé d'achever la besogne. Les pompiers du poste de l'hôtel de ville accourent, mais inutilement; on les arrête, et le vaste bâtiment n'est bientôt qu'un immense brasier, éclairant de ses lueurs rouges la foule compacte qui couvre la place et déborde dans les rues avoisinantes.

A six heures du matin, le combat commençait; à la place du Sablon, un feu de peloton était dirigé sur le peuple; on promenait dans les rues des cadavres, entre autres celui d'un enfant de douze ans, devant lesquels chacun se découvrirait. Le droit de mouture était supprimé par la régence; le vieux drapeau brabançon était arboré à l'hôtel de ville. C'était le réveil.

Tel fut le prologue de la Révolution. A partir de ce moment, il n'est plus possible d'arrêter le flot. Le régime imposé à la Belgique par les traités de 1814 est frappé de mort, et le pays va enfin essayer de vivre de sa vie propre, de clore cette série de dominations étrangères qui le tenaient à la gorge depuis tant de siècles.

Un mois se passa en négociations et en escarmouches. Mais le 23 septembre, les Bruxellois entendirent tonner le canon aux portes de la ville. Les Hollandais attaquaient à la fois la porte de Laeken, celles de Schaerbeek, de Louvain et de Flandre. Un des premiers boulets hollandais alla fracasser l'inscription : *A Guillaume, le meilleur des princes*, qui se trouvait sur le fronton de l'arc monumental situé à la porte de Laeken et auquel on avait donné successivement le nom de *Porte Napoléon* et de *Porte Guillaume*. C'était d'un fâcheux présage pour le souverain.

A la porte de Flandre, la cavalerie fut mise en fuite par les habitants qui de leurs fenêtres, à tous les étages, faisaient pleuvoir sur les soldats des pierres, des meubles, des chaudrons, des poêles allumés. C'était une frénésie à laquelle

les cavaliers ne résistèrent pas; ils tournèrent bride, et fuyant au galop, ils jetèrent le désordre dans l'infanterie qui les suivait et qui n'eut qu'à ramasser ses blessés et à se replier en aussi bon ordre que possible.

De tous côtés, la résistance des patriotes fut énergique; l'armée hollandaise sut pénétrer jusqu'au Parc et s'y retrancher, mais elle ne put aller plus loin; au Treurenberg, à la Montagne du Parc, à l'escalier de la Bibliothèque, les soldats hollandais durent reculer; vers la place Royale, ils se heurtèrent à une barricade qui occupait toute la largeur de la rue et allait de l'*Hôtel de Belle-Vue* au *Café de l'Amitié*.

Le combat autour du Parc dura trois jours : le vendredi 24, le samedi 25 et le dimanche 26. Les Hollandais avaient débuté le 23 en mettant le feu à seize maisons, au coin de la rue de Schaerbeek, vers le boulevard, espérant terrifier ainsi la population. Les patriotes y répondirent, le 26, en incendiant le palais royal pour en déloger les troupes hollandaises, car les Belges avaient pris l'offensive ce jour-là et ils avaient même pénétré dans le Parc.

Ils s'apprêtaient à tenter un dernier effort le 27, lorsqu'au jour naissant ils cherchèrent vainement l'ennemi. Les troupes hollandaises avaient profité de la nuit pour évacuer la place et quitter Bruxelles.

C'était, en réalité, abandonner le pays, car peu après, le gouvernement provisoire proclamait l'indépendance de la Belgique et le Congrès national, solennellement réuni, sanctionnait cette décision par un décret, bientôt

suivi d'un autre qui déclarait les membres de la famille d'Orange-Nassau exclus à perpétuité de tout pouvoir en Belgique.

Enfin le 4 juin 1831, le prince Léopold de Saxe-Cobourg était élu roi des Belges.

Bruxelles, en 1830, était encore la petite ville enserrée dans ses boulevards, véritables remparts où l'armée des employés de l'octroi remplaçait les combattants de jadis et où les gabelous faisaient bonne garde afin d'empêcher les marchandises frappées de taxe de passer clandestinement le fossé.

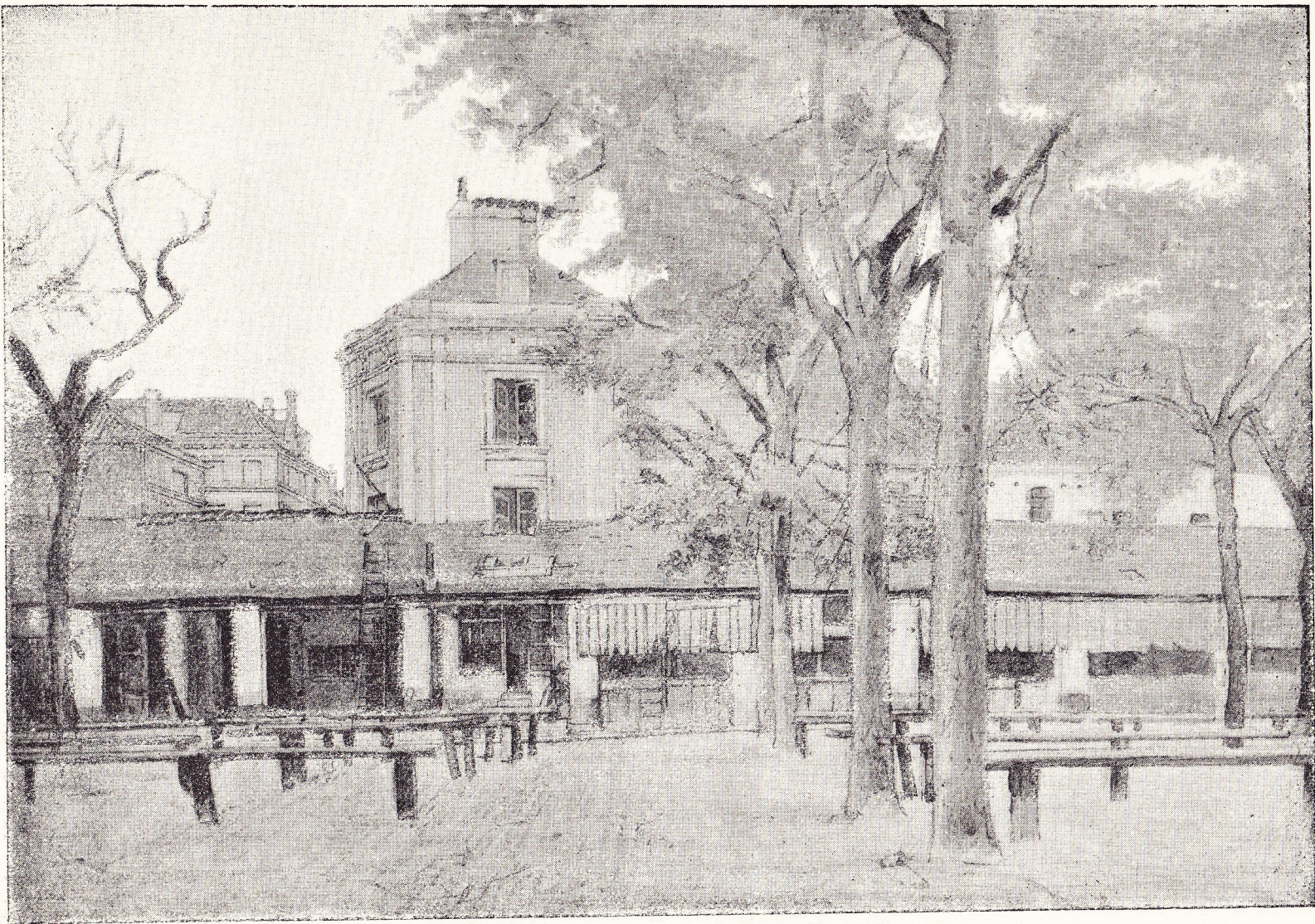


PAYSAN BRABANÇON EN 1830



VUE DE LA SENNE, RUE SAINT-GÉRY, AVEC LE JARDIN DU CABARET DE « L'OURS », AU FOND





MARCHÉ DES RÉCOLLETS
D'après une aquarelle de Van Moer (*Musée Communal*)



Au delà de la ligne des boulevards s'étendait la plaine cultivée, la campagne brabançonne, les villages de Saint-Josse-ten-Noode, de Schaerbeek, de Molenbeek; à peine y voyait-on quelques agglomérations de maisons près de la ville, sur les routes de Gand, de Mons, de Louvain, et hors la porte Guillaume sur le chemin de Laeken.

En ville même, entre la porte de Ninove et la rue de Terre-Neuve, le boulevard était bordé de champs et de prairies; tout le long de la Senne, les grandes blanchisseries abondaient. Entre le palais du prince d'Orange (palais des Académies) et la porte de Louvain, autre oasis de verdure; là se voyait, au milieu d'un terrain inculte, la Tour hydraulique, qui servait de réservoir aux eaux venant des sources du Broebelaer à Etterbeek, et destinées à la distribution d'eau potable.

Devant le Parc se trouvait le palais royal, construction banale et mesquine. Vers 1820, la nécessité de donner, à Bruxelles, une résidence au roi des Pays-Bas fit adopter une combinaison singulière. Il existait alors, de chaque côté de la place, un groupe de constructions, l'un vers la place Royale, l'autre vers la rue Ducale. Entre les deux, il y avait une rue — la rue Héraldique — au fond de laquelle se trouvait la Chambre héraldique. L'architecte Suys eut l'idée de relier les deux groupes au moyen d'une façade centrale, ornée d'une colonnade. Ce bâtiment nouveau prit la place de l'ancienne rue Héraldique. Ainsi se trouva créé le palais du roi.

La Senne sillonnait le bas de la ville avec des dérivations, des boucles, des méandres sans nombre, semblant s'amuser en chemin et faire l'école buissonnière. Et dans ses lacs et entrelacs capricieux, elle formait des îles, des étangs aux contours singuliers et pittoresques.

Après avoir servi aux blanchisseries du quartier du Midi, elle traversait les quartiers populeux du centre, où des brasseries, des tanneries et des meuneries étaient établies le long de l'eau.

A certains endroits, des moulins barraient la rivière et mettaient en travers leurs écluses et leurs ponceaux de bois. Sur les roues grondait l'eau souillée, infectée, et les remous venaient aider merveilleusement à se répandre les miasmes de ces eaux contaminées.

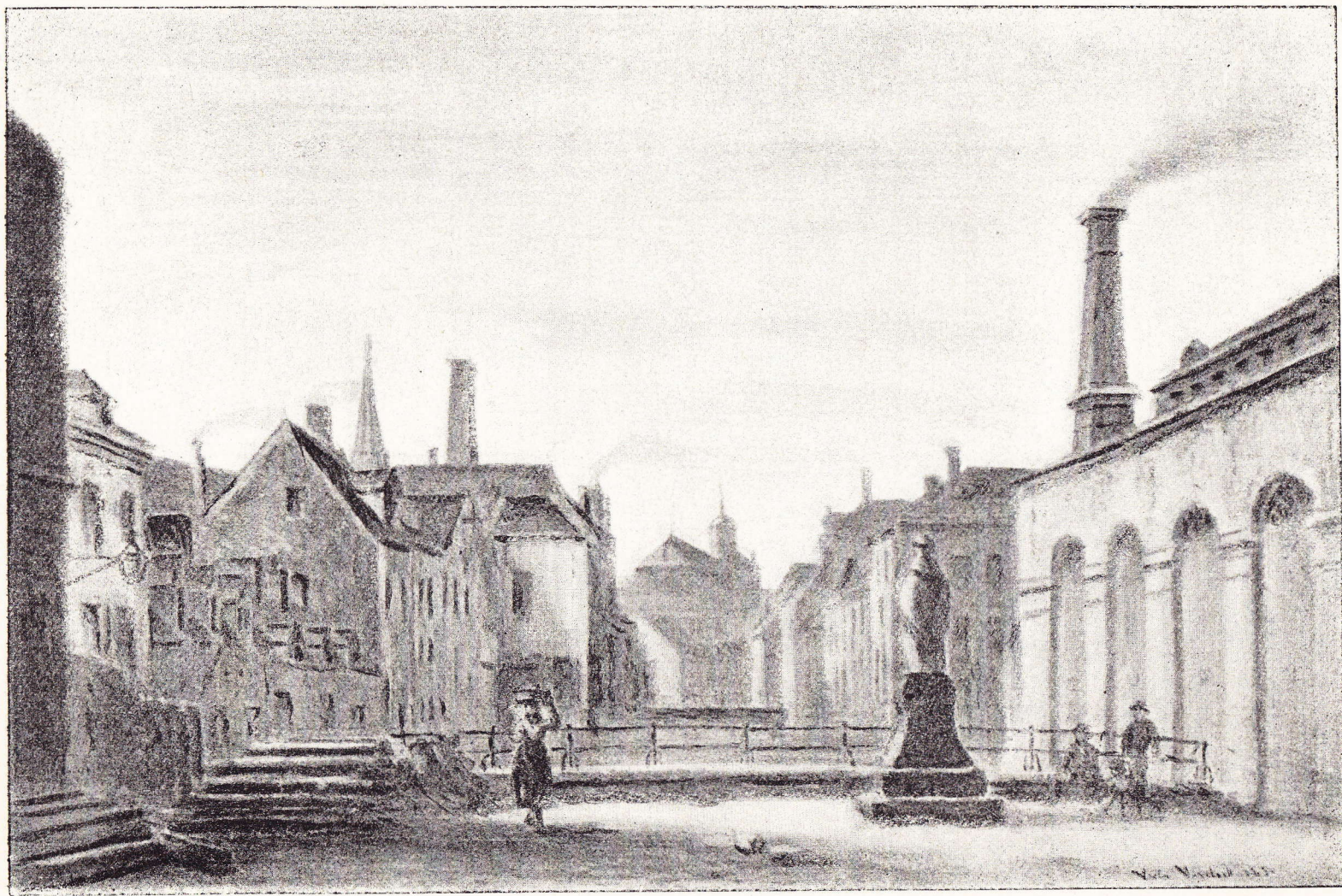
Certes, c'était un coup d'œil pittoresque que celui de la Senne vue du Borgval ou du Marché-aux-Charbons, ou bien au coin des Teinturiers et rue Saint-Géry.

Entre l'église Saint-Nicolas et la Senne s'étendait un quartier vivant et curieux, dont le centre était occupé par le marché des Récollets, qu'entourait un labyrinthe de ruelles étroites où se pressait les jours de marché la foule compacte

des ménagères. Ce marché, à ciel ouvert, formait un vaste quadrilatère, entouré d'une galerie couverte où se débitaient de la viande, du fromage, du beurre et des œufs, dans des échoppes claires et luisantes de propreté. Au milieu, sous les grands arbres, s'alignaient des banquettes formées de planches clouées sur des pieux fichés en terre : c'était le carreau du marché. Les paysannes étalaient sur les bancs les mottes de beurre portant des estampilles variées, dont certaines, comme celle d'Anderlecht, équivalaient à un quartier de noblesse ou plutôt à un certificat de bonne qualité; à côté se trouvaient les petits paniers contenant le *plattekees* (fromage blanc mou), les disques craquelés et violemment parfumés du fromage de Bruxelles (*ettekees*), et les petites cuvelles blanches renfermant la crème de lait, onctueuse et appétissante. Les paniers d'œufs où les ménagères choisissaient les « œufs de poule noire » étaient rangés couverts de la toile à carreaux bleus qui constituait leur uniforme. Et tous les lundis, les mercredis et les vendredis, c'était un grouillement de monde où au milieu des cris, des disputes, du tapage, s'opérait l'échange entre la ville et la campagne, celle-ci apportant à la première le produit de ses étables et de ses basses-cours contre les écus sonnants des citadins.

Du côté de Saint-Nicolas, rue du Cerfeuil, dans l'ancienne halle à la toile, était installée la boucherie à la « petite » viande; celle-ci y coûtait — disait-on — un centime de moins qu'au marché à la viande des Récollets; aussi les bouchers des Récollets traitaient-ils leurs confrères de la rue du Cerfeuil avec un suprême dédain, et lorsqu'une cliente marchandait, ils avaient coutume de dire : *Gaat naar den Halven Cent, gij zult er voor uw geld krijgen!* (Allez à la Demi-Cent, vous en aurez pour votre argent). Les « petits » bouchers, à l'exemple des gueux ramassant le mot de Berlaymont et s'en parant, avaient accepté, en signe de défi, l'épithète et leur boucherie s'appelait couramment *de Half Cent*. Une compensation ne s'était pas fait attendre; un estaminet, dans le coin de la ruelle, avait pris pour titre : *In den Halven Cent* et on y débitait, au dire des connaisseurs, le meilleur faro de toute la ville, ce qui fait que les « grands » bouchers, alléchés, venaient avec plaisir y humer de pleins verres, faisant comme les autres la queue — car on y faisait queue les jours de marché — pour obtenir un demi-litre du précieux liquide.

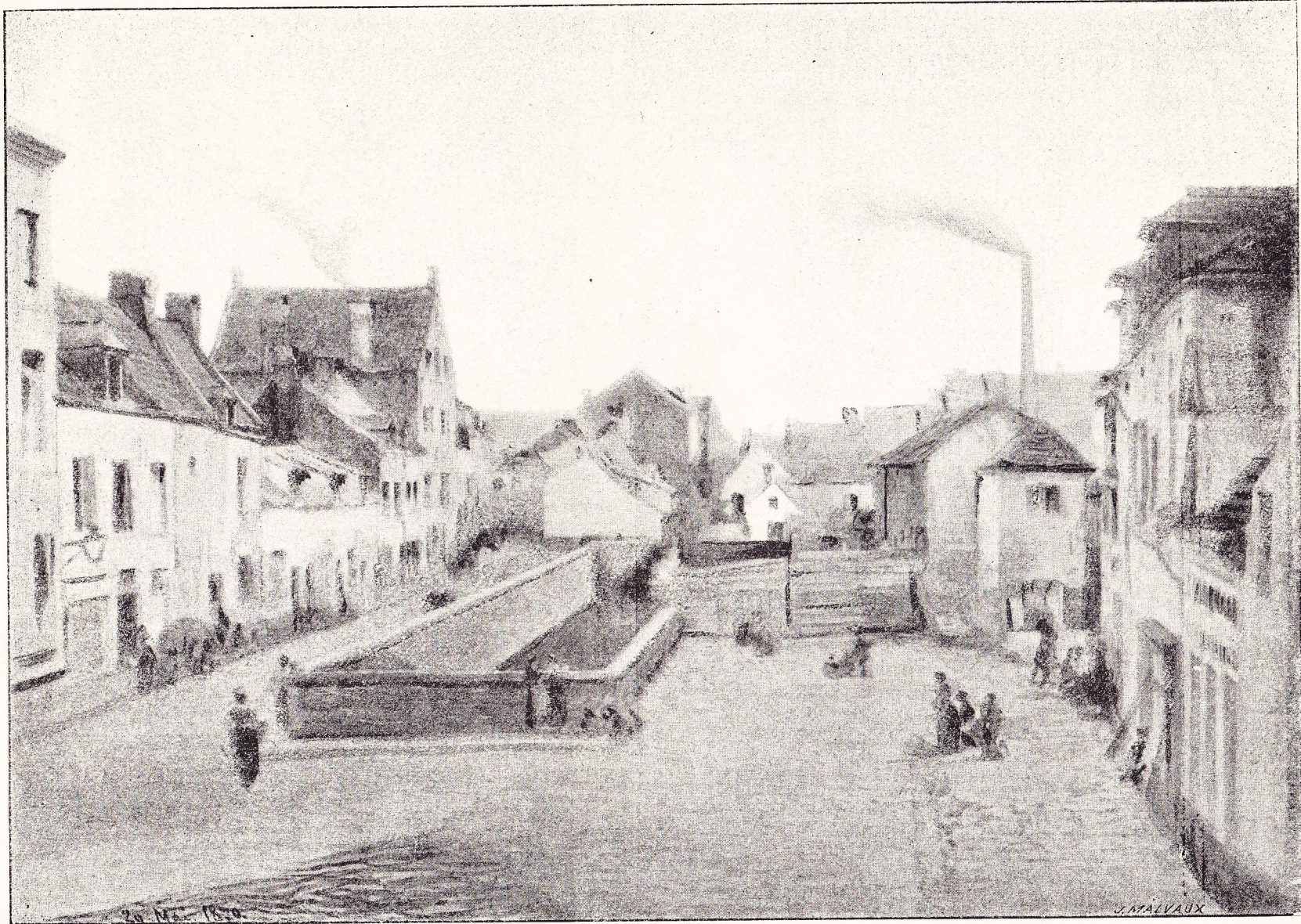
De l'autre côté du marché des Récollets dévalait vers la rue de Fer et vers le Marché-aux-Poulets, la petite rue de Coton. C'était une étroite venelle, bordée de petites maisonnettes où l'on vendait des cotonnettes, de la batterie de cuisine, de la ferblanterie, des souliers, de la bijouterie et bien d'autres choses encore. La rue était étroite, et les marchands réussissaient à la rétrécir encore en y installant des étalages extérieurs, comme pour retenir le client qui, pressé



LA SENNE AU PONT SAINT-JEAN-NÉPOMUCÈNE ET L'USINE A GAZ
D'après une aquarelle de V. Vervloet (*Musée Communal*)

A droite : L'usine à gaz (1851). Grâce à Pierre-Joseph Meeûs (1793-1873), fils d'Henri et beau-frère de Ferdinand, les rues de Bruxelles furent éclairées au gaz dès 1821, 35 ans avant Paris. Aquarelle de Vervloet coll. Ville de Bruxelles.





RUE DE LA PETITE-SENNE, AVANT LE PERCEMENT DE LA RUE VAN ARTEVELDE
D'après une aquarelle de Van Moer (*Musée Communil*)

entre les éventaires, ne pouvait pas ne pas voir la marchandise; les boutiquiers, d'ailleurs, ne se faisaient pas faute de retenir le passant par la manche et d'appeler son attention — c'est le cas de le dire — par un panégyrique intéressé des articles exposés.

L'après-midi, tout ce quartier, si bruyant le matin, retrouvait le calme et le silence; il n'y venait que les bons bourgeois, faisant leur tournée pour prendre un



LE « CHIEN VERT » ET L'ÉCLUSE

« bon verre » et s'en allant accomplir leurs dévotions à l'*Half Cent*, à l'*Ours* ou au *Pot Carré*.

Des logettes en bois surplombaient la rivière; soutenues à peine par deux poutres branlantes, elles semblaient ne tenir aux maisons, frustes elles-mêmes, dont elles étaient les annexes, que par une vieille habitude.

La Senne passait devant le marché au beurre, à la rue Middeleer; la rivière longeait ensuite le marché au poisson, entre le pont des Poissonniers, sur le parapet duquel s'étalait tout un magasin de boissellerie, d'ardoises et de touches — la Providence des écoliers, — et le pont des Vanniers (rue de l'Évêque). Là, déjà empuantie par les égouts, par les eaux industrielles et ménagères, elle venait compléter son impureté en recevant les détritits du marché au poisson et

les eaux des écorchoirs. C'était le grand festin des rats qui se donnaient rendez-vous aux environs.

Puis, la rivière tournait derrière le temple des Augustins et sortait de la ville vers Schaerbeek, aux environs des fourneaux du gaz « éclairer », en passant sous le boulevard du Nord (actuellement boulevard Botanique).

Le canal de Willebroeck commençait au bac Sainte-Catherine, depuis comblé et devenu la place Sainte-Catherine; il se continuait par le bassin des Marchands, celui des Barques et le grand bassin du Commerce qui venait d'être creusé. Le bassin au Foin aboutissait à l'entrepôt (aujourd'hui le théâtre flamand). Un peu plus loin se trouvait le bassin du Chantier, en face duquel débouchait l'aqueduc qui amenait, en cas de besoin, les eaux de la Senne venant de la prise établie au *Chien vert*, à la hauteur de l'entrepôt actuel.

La promenade favorite des Bruxellois était encore l'Allée-Verte avec ses grands arbres et ses guinguettes, où l'on allait boire le faro ou la Diest en famille, avec accompagnement de gaufres dorées et croustillantes.

Aujourd'hui, l'Allée-Verte est abandonnée; elle est devenue même un objet de terreur : c'est le refuge des vagabonds et des voleurs. Plus rien ne lui est resté de sa splendeur d'autrefois; on a démolì les cabarets champêtres pour créer la station de l'Allée-Verte, et l'avenue négligée, souillée, n'attire aucun promeneur.

Les élégances d'autrefois ont émigré vers les boulevards du haut de la ville; c'est là que l'on promène les toilettes nouvelles, et qu'en dehors des saisons de villégiature, il est de bon ton d'aller passer quelques heures pour voir et se faire voir.

En 1830, une des merveilles de Bruxelles était la voie qui serpentait à travers la ville de la place Royale à l'église Saint-Nicolas. C'était là que se concentrait le commerce de luxe. On ne saurait mieux en parler que le chroniqueur cité par Louis Hymans dans *Bruxelles à travers les âges* et qui écrivait ceci dans la *Revue de Bruxelles* :

« Cette traînée de lumière qui s'étend de la place Royale aux rives de la



DAME EN FAILLE (1830)

Senne, c'est la grande artère de la cité, c'est la voie lactée de son firmament, c'est la rue de la Madeleine prolongée à l'orient par la Montagne de la Cour et à l'occident par le Marché-aux-Herbes. Là sont Paris et Londres en miniature. On dirait toute une façade de verre et d'or, car le cristal et le cuivre poli ont usurpé la place des murailles; plus de fenêtres, plus de vitraux, plus d'ombre; les passants se mirent dans le marbre, les chalands foulent des tapis. Le soir, quand le gaz illumine les rues et les magasins, toute cette partie de Bruxelles prend l'aspect d'un de ces palais enchantés de l'Orient, dans lesquels notre jeune imagination s'est souvent égarée avec l'auteur des *Mille et une Nuits*. »

Cet enthousiasme fait sourire aujourd'hui; mais les vieux Bruxellois se souviennent de l'émoi qu'il y eut dans Bruxelles, lorsque le magasin des demoiselles Mylas, rue de la Madeleine, fut éclairé au gaz et eut des glaces aux vitrines. Toute la ville défila devant la maison pour admirer le coup d'œil féerique des étalages violemment éclairés, du long magasin éblouissant où les lumières vives donnaient une valeur nouvelle aux soies et aux velours.

Bruxelles, chef-lieu de département, capitale de second ordre du royaume des Pays-Bas, allait devenir la capitale de la Belgique. Une ère nouvelle s'ouvrait devant elle, l'ère des grands travaux publics et des grandes transformations.

COLLECTION NATIONALE

A. MABILLE

BRUXELLES

COMMUNAL ET PITTORESQUE

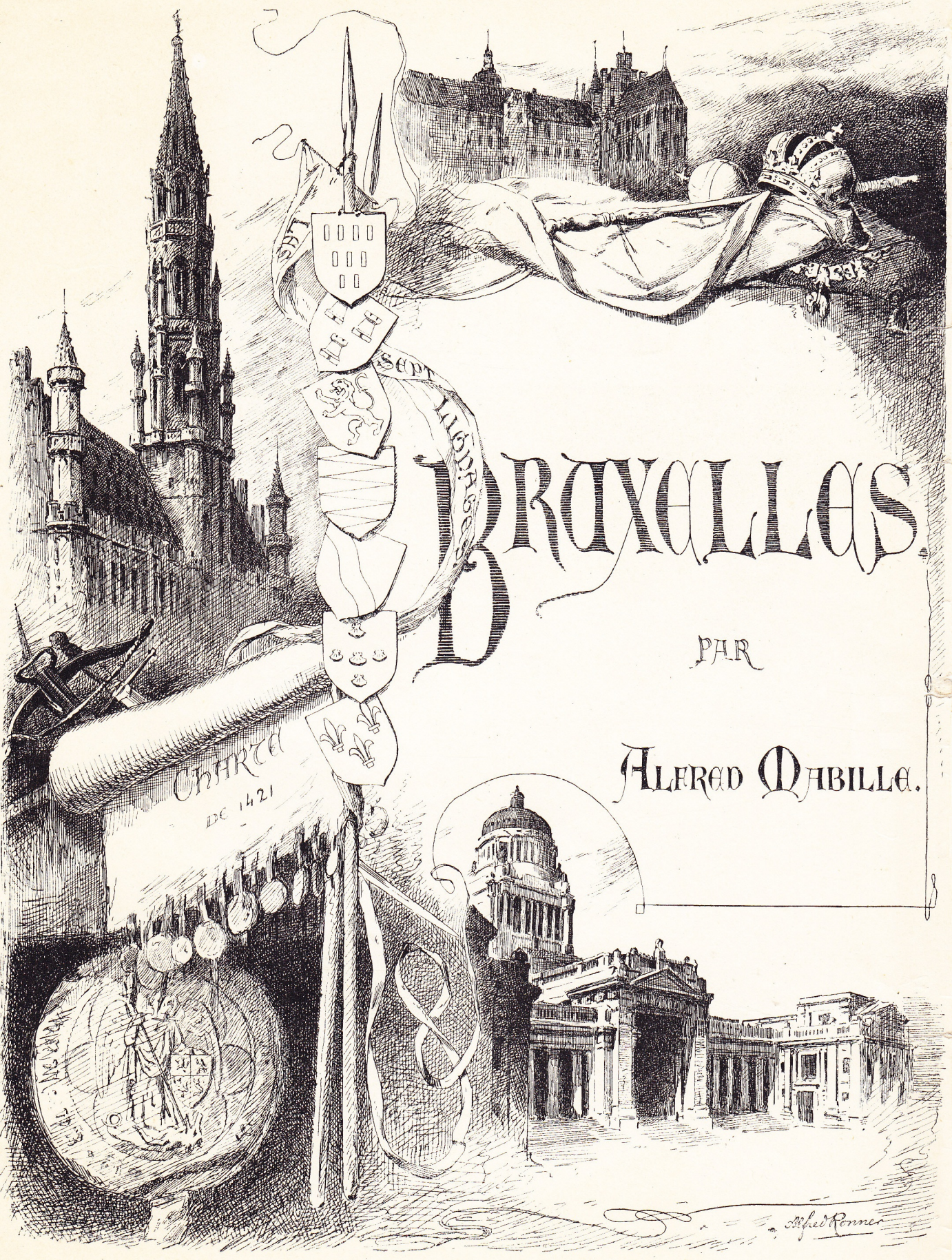
PHOTOGRAPHIES DE MALVAUX
ET NOMBREUSES GRAVURES

NOUVELLE ÉDITION



J. LEBÈGUE & C^{IE}, ÉDITEURS
BRUXELLES

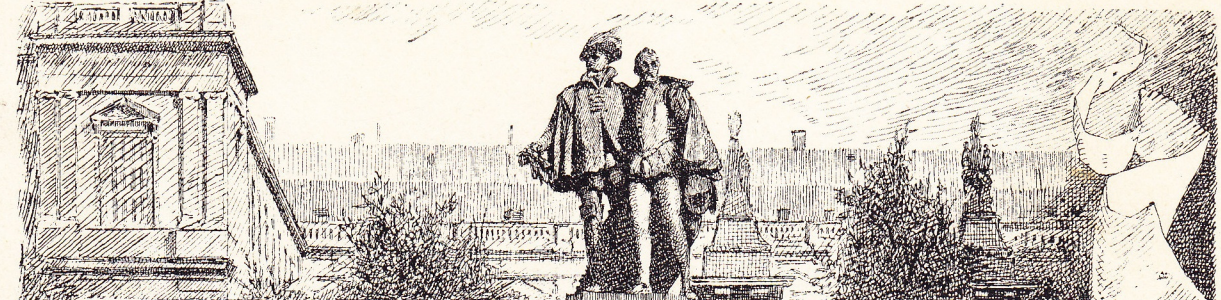




BRUXELLES.

PAR

ALFRED MABILLE.



BRUXELLES

PAR

ALFRED MABILLE.

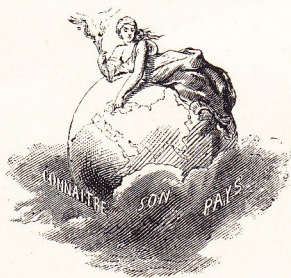
FRONTISPICE ET DESSINS

DE

ALFRED RONNER, ED. DUYCK, PUTTAERT, STROOBANT, ETC.

ET

NOMBREUSES PHOTOGRAVURES



BRUXELLES

J. LEBÈGUE ET C^{ie}, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

46, RUE DE LA MADELEINE, 46

TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
I. — Histoire de revenants.	I
II. — Dans la première enceinte	6
III. — Bruxelles au xiv ^{me} siècle	28
IV. — L'hôtel de ville. Les métiers et la maison de Bourgogne	40
V. — La maison d'Autriche. Philippe le Beau et Charles- Quint	55
VI. — La domination espagnole et Philippe II	67
VII. — Le xvii ^{me} siècle. Albert et Isabelle. Le bombar- dement	86
VIII. — Le xviii ^{me} siècle. Le quartier du Parc. La Révo- lution brabançonne	99
IX. — De 1792 à 1830	119
X. — Bruxelles transformé. L'œuvre de De Brouckere et d'Anspach	139
Dernier coup d'œil	154